

**Assemblée générale ordinaire du Club de Tennis de Neuchâtel
du mercredi 27 avril 2023 à 18h00**

dans la halle du Tennis Couvert des Cadolles SA
Rue du Plan 24, 2000 Neuchâtel

En sus du comité in extenso (9 membres) sont présents 51 membres ayant droit de vote selon la liste annexée au présent procès-verbal (soit 60 membres au total : majorité simple à 31 voix et majorité des 2/3 à 40 voix).

Ouverture de l'assemblée à 18h04.

1. Exclusion de M. Joao Barros

M. Barros a envoyé trois e-mails au comité pour s'opposer à son exclusion du club. Le vice-président en fait la lecture complète à l'assemblée (cf. annexes).

La parole est donnée à l'assemblée. Certains membres donnent leur avis et débattent de la question.

On passe au vote à bulletin secret.

Scrutateurs : MM. Veya et Sauvin.

Nb de bulletins délivrés : 60.

Nb de bulletins rentrés : 60.

Oui : 42.

Non : 13.

Abstentions : 5.

L'exclusion de Joao Barros est confirmée par 42 voix à la majorité qualifiée de 2/3.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022

L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année passée.

3. Rapport annuel du président

Le président fait un bref compte-rendu des projets réalisés, en cours de réalisation et futurs pour les infrastructures du club qui seront développés au point 12 de l'OJ. L'achat des actions de Tennis du Couvert des Cadolles SA est indispensable. Les discussions avec la Ville de Neuchâtel et notre voisin direct, HIAG Immobilien Schweiz AG, dans le cadre du développement de la zone « Cadolles Sud » vont bon train et les relations sont excellentes. L'arrivée de Marie Majeux, architecte EPF, au sein du comité est un atout indéniable pour le club.

Il est prévu d'équiper de luminaires les deux nouveaux courts 1 et 2 en terre battue synthétique.

Le projet de nouveaux statuts vise à les adapter à la situation actuelle, en conformité avec les exigences de Swiss Tennis.

4. Rapport annuel du capitaine et du chef matériel.

Le capitaine présente rapidement les chiffres et faits marquants des interclubs 2022 ainsi que le nombre d'équipes inscrites en 2023 (dames 2 et hommes 7). Il annonce que les repas des rencontres se feront en 2023 à la Pinte de Pierre-à-Bot chez Marc Lengenhagger. Il parle également du tournoi interne et des gagnants

en 2022 des 4 catégories (Boris Jaquet, Rodolfo Frei, Milin Ch.-Turin et Kali Ramu). La compétition étant reconduite, il informe l'assemblée que les inscriptions sont ouvertes avec un délai au 8 mai. Pour terminer, il confirme que les terrains 1 et 2 ont été rénovés avec la surface « Red Plus ». Cette opération permettra de jouer toute l'année à l'extérieur et plus rapidement après les grosses pluies et le gel.

5. Rapport du responsable junior et des cours

Pablo Minutella présente quelques chiffres (220 juniors, 59 membres adultes liés dont les parents et les entraîneurs, 10 semaines de stages dans l'année, Il fait également le bilan des 14 participations à la LNA jusqu'en 2022 dont 2023 devrait être la dernière. Autre statistique éloquente, 17 équipes de juniors en 2023 (record de suisse)).

Applaudissements de l'Assemblée pour le travail fourni.

6. Rapport annuel du trésorier /vérification des comptes 2020-2021 / budget 2021-2022

Vincent Hegetschweiler présente les comptes 2021-2022 (Bilan, compte de résultat et annexe) dont le total de bilan se monte à CHF 447'803.32 et le résultat à CHF 843.50. La comptabilité a été vérifiée par Roger Krattiger et Nicole Hainard dont le rapport conclue par : « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ». Le trésorier présente également le budget 2022-2023 dont le bénéfice estimé se monte à CHF 1'800.00. Ces états financiers n'appellent pas de questions exceptée celles de Roger Krattiger qui s'inquiète de l'impact financier de la procédure en cours contre le locataire. Ce dernier informe toutefois l'assemblée qu'il a été renseigné à satisfaction dans le cadre de la vérification des comptes 2021-2022 et qu'il remercie le caissier pour sa disponibilité et son professionnalisme.

7. Votation de l'assemblée sur l'acceptation de divers rapports et décharge du comité

Scrutateur : M. Sauvin

Les membres du comité s'abstiennent de voter.

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 9

L'assemblée accepte les rapports à la majorité.

8. Fixation du montant des cotisations annuelles

Sur proposition du comité, les montants des cotisations actuels seront appliqués l'année prochaine sans changements, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

Les cotisations s'élèvent dans le détail à :

CHF 465.00 – Individuel	CHF 110.00 – Junior de l'école sans code
CHF 710.00 – Couple	CHF 50.00 – Junior de l'école moins de 6 ans sans code
CHF 190.00 – Etudiant jusqu'à 25 ans	Code facturé CHF 40.00 pour les juniors de l'école
CHF 150.00 – Junior jusqu'à 18 ans	souhaitant réserver comme les autres membres.

9. Election du comité

Conformément à la convocation, Marie Majeux est proposée comme nouvelle membre du comité.

Le comité soumis à l'élection est composé selon le détail suivant :

Rocco Mauri, président
Alex Ruedi, vice-président
Olivier Schlüter, capitaine Interclubs et chef du matériel
Pablo Minutella, capitaine LNA, responsable des jeunes et des cours
Raphaèle Tschoumy, membre, communication
Georges-Alain Schaller, membre
Rodolfo Frei, membre
Vincent Hegetschweiler, trésorier et secrétaire
Marie Majeux, membre.

Les membres du comité s'abstiennent de voter.

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 9

Le comité est élu à la majorité.

10. Elections des vérificateurs de comptes 2021-2022

Se proposent : Roger Krattiger, Nicole Hainard et Boris Jaquet (suppléant) qui sont élus à l'unanimité et chaleureusement remerciés par l'assemblée.

11. Rachat des actions Tennis Couvert des Cadolles SA au prix de 1200 par titre portant sur un budget total max. de CHF 86'400

Le caissier ainsi que le vice-président prennent la parole pour indiquer que la proposition convenue avec le conseil d'administration de la société anonyme est un accord gagnant-gagnant pour notre association ainsi que pour les actionnaires.

Les états financiers de Tennis Couvert des Cadolles SA sont à disposition des membres qui le désirent et le caissier répond volontiers à toutes les questions financières qui pourraient encore exister.

Le financement de toutes les actions qui pourraient être acquises dans l'opération est garanti par un financement de la banque Raiffeisen qui a également été validé par la Ville de Neuchâtel.

Le prix d'achat a été fixé à CHF 1'200 par titre et un dividende de CHF 250 par titre devrait être versé aux actionnaires avant le transfert de propriété à notre association.

L'objectif a déjà été expliqué à la dernière AG : il s'agit d'un développement important du club avec une volonté future d'avoir un seul club où il est possible de jouer aussi bien l'été que l'hiver. Il s'agit aussi d'un investissement intéressant et solide pour que le club devienne propriétaire de la halle et de ses deux courts intérieurs.

La parole est donnée à M. Georges Sandoz, ancien président, membre honoraire du club et administrateur président du Couvert, qui se félicite du travail accompli et de cette possibilité de remettre une entité saine en faveur du club après tant d'années consacrées sans compter. L'assemblée l'applaudit chaleureusement !

Les membres du comité s'abstiennent de voter.

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 9

Le rachat des actions Tennis Couvert des Cadolles SA est accepté à la majorité.

12. Projets de développement.

- Luminaires (bandes de lumières à niveau, LED, homologuées par Swiss Tennis) sur les courts 1, 2 et peut-être aussi 6 et 7.
- La terre battue synthétique pourrait se développer sur d'autres courts.
- Couverture des courts 1 et 2 : étude de faisabilité avec Bauart mais la Ville de Neuchâtel s'oppose à cause de la proximité de la forêt ; du coup, il faudra probablement revenir à l'hypothèse initiale de couverture du court central avec une jonction entre la halle et le club house.

13. Adoptions des nouveaux statuts (en consultation depuis l'AG 2021 sur www.ctneuchatel.ch)

Mise à niveau pour répondre aux exigences de Swiss Tennis. Besoin de majorité qualifiée des 2/3.

Les membres du comité s'abstiennent de voter.

Pour : 49

Contre : 1

Abstentions : 9

Les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité qualifiée des 2/3.

14. Propositions individuelles et divers

Il n'y a aucune proposition individuelle ni de divers. La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 19h53.

Pour le Tennis Club de Neuchâtel :



Rocco Mauri
Président

Vincent Hegetschweiler
Secrétaire

Annexes :

- 3 courriels de M. Barros
- liste des présences